

Le 21 août 2008

Par courriel et par messenger

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

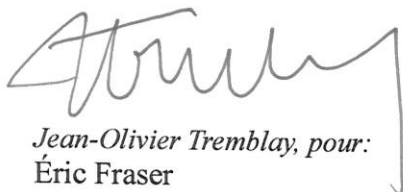
OBJET : Demande relative aux options d'électricité interruptible et
d'utilisation des groupes électrogènes de secours
Dossier Régie: R-3678-2008
Notre dossier : R000292 FE

Chère consoeur,

Le Distributeur accuse réception des demandes d'intervention des intéressés ACEF de Québec, AQCIE/CIFQ, FCEI, GRAME, OC, SÉ/AQLPA et UMQ relativement au dossier mentionné en objet.

Le Distributeur ne conteste pas la reconnaissance du statut d'intervenant demandée et s'en remet à la Régie ainsi qu'au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* quant à la détermination de l'intérêt de chacun d'intervenir au dossier.

Veuillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Jean-Olivier Tremblay, pour:
Éric Fraser

/js